



Le Chef de l'IGAS

Affaire suivie par :  
Mr SLAMA  
Tél : 01.40.56.67.65

COM/2017/026 -

Paris, le 03 MARS 2017

Madame,

Vous avez souhaité être destinataire des rapports de l'IGAS : « Evolution de la prestation de compensation du handicap (PCH) » et « Evaluation de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ».

Je vous informe que, conformément aux dispositions de l'article L.311-2 du Code des relations entre le public et l'administration, ce rapport constitue un document préparatoire à une décision administrative et de ce fait ne peut faire, à ce stade, l'objet d'une communication.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre BOISSIER  
Le chef de l'inspection générale  
des affaires sociales

**Pierre BOISSIER**

A Mme Marion AUBRY  
Vice-présidente  
TouPi (Tous pour l'Inclusion)  
120, boulevard Magenta  
75010 - PARIS

RAR: 20096 49703013